

09 juil 2010 -15:53

Appartient à [Conseil des ministres du 9 juillet 2010](#)

Congo

Aide médicale et humanitaire au Congo

Aide médicale et humanitaire au Congo

A la suite de la catastrophe impliquant un camion citerne au sud de Bukavu, l'autorité belge a proposé une aide médicale et humanitaire au Congo. Les autorités congolaises ont exprimé leur reconnaissance et leur souhait d'accepter cette offre.

Le Conseil des ministres a décidé ce matin de l'assistance médicale concrète à apporter au Congo. Il s'agit de l'envoi d'une équipe médicale de cinq experts et d'un expert en communication durant une dizaine de jours et de matériel médical pour soigner les brûlures d'une centaine de personnes.

Les personnes et les moyens rejoindront l'aéroport de Bukavu grâce à un C -130 belge, le dimanche 11 juillet. Ils seront ensuite accompagnés sur le lieu du drame par la MONUSCO. Une réévaluation des besoins aura ensuite lieu sur place.

Le coût de cette mission médicale est estimé à un maximum de 365 000 €. L'assistance sera apportée en collaboration entre les départements Affaires étrangères, Coopération au développement, Défense et Santé publique.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe